

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

U.S. VALUE EQUITY STRATEGY SUB-FUND Class I (LU0502882698) un compartiment de LYRICAL VALUE FUNDS (LUX)

Ce fonds est géré par Waystone Management Company (Lux) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance du capital sur le long terme, tout en limitant le risque de perte. Il entend atteindre cet objectif en acquérant des instruments financiers à un cours de marché largement inférieur à leur valeur intrinsèque.

Politique d'investissement

Pour ce faire, le Compartiment investira principalement dans des actions d'entreprises américaines. Les investissements ne seront toutefois soumis à aucune restriction géographique, sectorielle ou monétaire. Le portefeuille comportera généralement de 30 à 40 titres différents.

Le Compartiment peut également détenir des liquidités et quasi-liquidités à titre accessoire.

Le Gestionnaire des investissements estime qu'une approche fondée sur la valeur est la plus adéquate pour atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour ce faire, il recourt à un modèle de sélection de titres développé en interne.

Indicateur de référence

Le Compartiment est géré de manière active et utilise le S&P 500 à des fins de calcul de ses commissions de performance

ainsi que de comparaison, dans les documents promotionnels, de sa performance par rapport à celle de l'indice de référence. Le Compartiment n'est cependant pas contraint par l'indice de référence pour ce qui est de sa gestion quotidienne et peut s'en écarter totalement.

Monnaie du fonds

La devise de référence du Compartiment est l'/le/la USD.

Politique de distribution

Le revenu peut être distribué par résolution des Porteurs de parts du Compartiment.

Horizon d'investissement

Le Compartiment s'adresse aux investisseurs qui peuvent se permettre d'immobiliser leur capital sur une durée de 5 ans minimum.

Souscription et Rachat

Les investisseurs peuvent souscrire, convertir et faire racheter des parts lors de chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg.

L'investissement initial minimum dans cette Catégorie de parts s'élève à 250.000 USD.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible ← → Rendement potentiellement plus élevé



Avis de non-responsabilité concernant les risques

L'indicateur de risque et de rendement reflète le positionnement du Compartiment en termes de risque et de rendement possibles. Plus la catégorie de risque du Compartiment est élevée, plus le rendement possible est important, tout comme le risque de perte. Même si le Compartiment se situe dans la catégorie de risque la plus faible, il est possible que vous perdiez de l'argent, tout investissement comportant des risques. Le calcul de l'indicateur de risque et de rendement est basé sur des données de performance historiques. Il ne peut donc pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Par conséquent, la catégorie de risque est susceptible de changer au fil du temps.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment est soumis à un niveau de risque très élevé, dès lors qu'il est exposé à des facteurs de marché tels que les tendances macroéconomiques à l'échelle internationale, les fluctuations des taux de change et d'intérêt, l'inflation et la performance des émetteurs des titres qu'il détient. A l'heure actuelle, son niveau de risque et de rendement est de 7.

Existe-t-il d'autres risques particuliers ?

Risque opérationnel - Risque pouvant survenir en raison de problèmes techniques, tels que les catastrophes naturelles, les malentendus et les fraudes.

Risque de change - Risque de perte découlant des fluctuations des taux de change ou des réglementations en matière de contrôle des changes.

Risque de contrepartie - Possibilité que la contrepartie (courtiers, chambres de compensation et autres agents) ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements pour cause d'insolvabilité, de faillite ou d'autres motifs.

De plus amples informations sur les risques encourus par le Compartiment figurent dans le Prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée jusqu'à 5,00 %

Frais de sortie jusqu'à 0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants 0,88 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance: 20,00 % par an de toute performance excédentaire du compartiment par rapport à celle de l'indice S&P 500. Si la performance réalisée par le compartiment ne dépasse pas celle du S&P 500, la sous-performance sera reportée sur la période suivante.

Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre investissement.

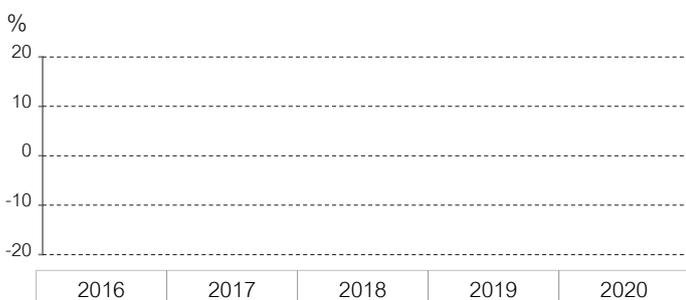
Les frais d'entrée indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Il est possible que, dans certains cas, ces frais soient moindres. Votre conseiller financier peut vous renseigner à ce sujet.

Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre et comprennent les commissions du Gestionnaire des investissements, de la Société de gestion, de l'Agent administratif et du Dépositaire. Ils excluent les coûts de transaction du portefeuille et les commissions de performance.

Le montant des frais courants est une estimation basée sur les frais indiqués dans le Prospectus.

De plus amples informations concernant les frais sont disponibles dans le Prospectus du Fonds.

Performances passées



Le Compartiment a été lancé en 2021 et la Catégorie de parts a été lancée il y a moins d'une année civile. Comme il n'existe pas encore de données pour une année civile complète, il n'est pas possible de publier les performances passées.

Informations pratiques

Banque dépositaire

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Informations complémentaires

Les Statuts, le Prospectus en vigueur et les derniers rapports périodiques peuvent être obtenus gratuitement en langue anglaise pendant les heures normales de bureau auprès du siège social de la Société au Luxembourg.

Les prix d'émission et de rachat sont disponibles à tout moment au siège social de la Société.

LYRICAL VALUE FUNDS (LUX) est un fonds à compartiments multiples comportant plusieurs compartiments. L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales. Le présent Document d'information clé pour l'investisseur décrit une Catégorie de parts d'un compartiment de LYRICAL VALUE FUNDS (LUX).

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération en vigueur de la Société de gestion, contenant entre autres la description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, figurent sur le site <https://www.waystone.com/>

luxembourg-remuneration-policy. Une copie papier de ces informations peut être obtenue gratuitement sur simple demande.

Législation fiscale

Le régime fiscal luxembourgeois peut avoir une incidence sur la situation fiscale des investisseurs.

Responsabilité

La responsabilité de Waystone Management Company (Lux) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Echange de fonds/catégories

Les Porteurs de parts ont le droit de convertir tout ou partie de leurs parts d'un Compartiment ou d'une Catégorie de parts d'un Compartiment (le «Compartiment original» ou la «Catégorie de parts originale») en parts d'un autre Compartiment ou d'une autre Catégorie de parts existant(e) (le «nouveau Compartiment» ou la «nouvelle Catégorie de parts»). Veuillez consulter le Prospectus pour de plus amples informations.